

HISTOIRE DE LA COLONIE DE COTE-D'IVOIRE 1893 -1960

L'histoire coloniale s'inscrit dans le vaste mouvement d'expansion de l'Europe. Ce mouvement débute au **XVI^e** siècle avec la conquête des Amériques et l'établissement des 1^{ers} comptoirs en Asie et en Afrique. Il se poursuit de manière discontinue jusqu'au **XVIII^e** siècle. Enfin il connaît son point culminant dans le dernier quart du **XIX^e** siècle avec le partage du monde en empires coloniaux. Cette dernière phase de l'expansion européenne est celle de l'impérialisme colonial.

Cette phase est relativement brève, elle dure exactement **67ans** c'est-à-dire de **1893** à **1960**. Malgré sa brièveté, elle est caractérisée par des changements importants souvent brutaux qui affectaient les populations africaines, leurs institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Ces changements importants ont des conséquences qui ont pesé et qui pèsent encore aussi bien sur les anciens pays colonisateurs que sur les ex-pays colonisés. C'est pourquoi l'histoire de la colonisation oscille entre deux tendances : **l'apologie du système colonial et sa condamnation**.

Pour l'une, la colonisation est un bienfait et a contribué au progrès de l'Afrique en l'intégrant au monde moderne. Pour l'autre, la colonisation ne se justifie pas et n'a apporté à l'Afrique que sous-développement, misère, exploitation et oppression.

Entre ces deux tendances qui suscitent des jugements sans nuance, il est possible d'adopter une position équilibrée qui ne soit ni justification, ni condamnation. Cette position est celle de l'historien qui, grâce au recul du temps permet d'expliquer un phénomène désormais révolu.

Autour de la problématique de la colonisation, notre étude se fera autour de deux questions fondamentales :

- Pourquoi l'Afrique en général et la Côte- d'Ivoire ont été partagées et occupées à la fin du **XIX^e** siècle ?

En d'autres termes, c'est poser la question de l'expansion que celle de l'échec des résistances.

En 2^e lieu, quel a été l'impact de la colonisation comme système d'exploitation et de domination ?

En 3^e lieu, quel est eu égard l'impact et la signification de la colonisation pour l'Afrique ? Constitue-t-elle un épisode (une séquence) dans la longue histoire de ce continent ? S'agit-il d'une simple parenthèse ?

Le cours est divisé en 3 parties :

1^{ère} partie : La mise en place du système colonial.

Cette partie prend en compte les débuts de l'expansion française, la création de la colonie de CI, les conquêtes et résistances.

2^{ème} partie : **Apogée du système colonial (1920-1940)**

Elle prend en compte l'oppression politique et administrative, l'exploitation des colonies, la politique sociale et culturelle.

3^{ème} partie : **Crise du colonialisme et la décolonisation**

Cette partie traite de la crise du colonialisme aggravée par la 2^{nde} guerre mondiale. Elle précise les conditions et les effets de la lutte anticoloniale, les étapes de l'accession à l'indépendance politique, les transformations économiques, sociales et culturelles.

Pour raffermir la présence française, commence alors la période des résidents français qui conduit à la création de la colonie de CI.

LECON I : IMPOSITION DU SYSTEME COLONIAL ET BILAN DES RESISTANCES IVOIRIENNES (1893-1920)

La colonie française de la CI fut créée par le décret du **10 mars 1893**. Ce décret fut signé par le président **Sadi Carnot**. Cette colonie devait être administrée par un gouverneur et deux chefs d'administration assistés d'un conseil d'administration. Mais ce conseil n'avait pas de pouvoir politique.

Suite à la création de cette colonie, examinons la première étape de l'implantation française : la pénétration pacifique.

A- Imposition du système colonial en Côte d'Ivoire 1893-1920

I- La politique de « pénétration pacifique » (1893-1908)

Elle est préconisée par **Louis Gustave Binger**, 1^{er} gouverneur de Côte d'Ivoire (1893-1896) et ces successeurs immédiats **Eugène Bertin** (13 mai 1893) qui mourra deux mois après sa nomination ; Louis Mouttet (1896-1902), Français Joseph Clozel (1902)

La politique de Binger favorisait l'implantation progressive d'une administration coloniale à l'intérieur des frontières bien connues entre la CI et le Libéria en 1893. Il procède à l'installation des postes français à l'intérieur à l'issue d'une tournée entre Grand Bassam et Tabou. Il s'agit des postes coloniaux de Sassandra et San Pédro, Béréby, Tabou etc... Le **20 mai 1893**, elle construit le poste de Tiassalé (1^{er} poste français éloigné du littoral et se trouvant au cœur du pays).

Binger est partisan de l'impérialisme économique et contre toute conquête militaire intempestive. Le but de cette politique était de limiter la concurrence anglaise et d'assurer la présence française. Mais cette politique connut sa meilleure application avec le gouverneur Clozel. Clozel arrive en CI pour la première fois où il est nommé en 1896 comme administrateur de cercle de l'Indénié. (Il a été nommé pour mater les soulèvements des Agnis d'Assikasso). Il assumait ses fonctions jusqu'en 1899 où il assume les fonctions de secrétaire général de

gouvernement puis gouverneur intérimaire. Nommé gouverneur titulaire en **1903**, il dirigea la CI pendant 5 ans. Il meurt le **11 mai 1918** à l'âge de 56 ans. Selon Clozel, la politique de la conquête pacifique doit être fondée sur les relations amicales avec les populations indigènes et sur une administration prudente. Cette politique correspond à la situation financière administrative et politique de la colonie.

Au niveau financier, il imposa une politique fiscale. En CI, l'impôt de capitation est institué par l'arrêté du **21 mai 1901**, il frappe les hommes, les femmes et les enfants de 10 ans. Pour atteindre cet objectif, il fallait une politique de collaboration des chefs et les populations locales pour la collecte des ressources.

Sur le plan administratif, la colonie ne comptait que 9 cercles et 48 postes et cela rendait la tâche difficile.

Au niveau militaire, les chiffres sont insuffisants avec 840 hommes en 1908.

La politique de pénétration pacifique de Clozel consiste à assurer la présence française, faire de la pacification l'œuvre des colonies et agir prudemment. Etudier et approfondir la connaissance du pays par des reconnaissances géographiques, faire des études ethnographiques et historiques, des évaluations des potentialités et minière puis l'exploitation économique éviter le recours systématique à la force. Opérer avec des effectifs réduits dans le but de limiter les affrontements militaires et installer afin une administration civile avec les populations locales. Au cours des diverses opérations militaires de **1894-1907** plusieurs postes sont ouvertes pour contrôler le pays baoulé.

En **Février 1902**, le poste de Salékro est construit. Les Nanafoué avaient accepté cette installation pour réduire les risques de guerre chez eux. Jusqu'en 1906, il s'agit d'amener les populations à accepter la présence française par dissuasion et discussion.

On peut retenir que la conquête de pénétration pacifique revient à administrer avant de conquérir. Elle se solda par un échec car l'occupation française était limitée aux régions du Nord (domaine de Samory), au littoral Sud-Est et à la frontière orientale. Le reste de la colonie échappait à l'autorité française. Outre, cet aspect, les ivoiriens agirent violemment à cette occupation par des soulèvements.

II- La conquête violente ou la manière forte (1908-1915)

Nous analyserons les objectifs (1908-1909) et les actions vives (1909-1915).

1-Les objectifs de la conquête violente

La politique de la manière forte n'était pas une idée nouvelle. Les idées de réorganisation administrative de la politique indigènes étaient préconisées par Joseph Gallieni qui les avait appliqués à Madagascar avec succès. Angoulvant saisit ces idées pour la mise en pratique en CI. Gabriel Angoulvant, homme ambitieux, arriviste, dominateur et caractérisé par le racisme, c'est le 18 Février 1908 qu'il devient Lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire. Il est le 6^e gouverneur de la CI (1908-1916). Il débarqua à Grand Bassam le 25 Avril 1908 et pris fonction le 1^{er} mai 1908. Il resta à la tête de la colonie jusqu'au 27 décembre 1916. *Il appliqua la*

politique de la manière forte parce qu'il trouve que la politique de la pénétration pacifique est improductive, trompeuse et indélicate. Son objectif est d'imposer par la force l'administration française à la CI et de l'exploiter.

Pour cette nouvelle pratique dans cette zone, il a le soutien des généraux de l'AOF (Rhoume, Merleaud, William Pointy) William Pointy approuva toutes les thèses de Angoulvant et lui donna tous les moyens utiles à sa mission.

Les idées d'Angoulvant se résument en ces termes :

-L'action de conquête doit être méthodique et globale. Elle doit être militaire(les effectifs militaires sont multiplié par trois, la tactique militaire fut modifiée, l'emploi d'action ponctuelle contre les populations les plus agressives pour réduire les groupes les plus menaçants) et administrative d'un ensemble de région et non par secteur ; aucun peuple ne doit y échapper à condition d'être effectivement soumis à l'autorité française,

-Il faut avoir recours systématiquement à l'emploi de la force pour imposer la présence française et conduire l'administration de la colonie.

L'emploi de la force recouvre diverses formes que sont l'action militaire, l'internement préventif des chefs jugés hostiles ou peu sûrs, la déportation des chefs, les amendes et sanctions lourdes, le déplacement des communautés villageoises, des hameaux plus petits pour être mieux surveillés par l'autorité française.

Le plan de conquête s'est élaboré en septembre 1909. L'offensive de l'armée.

2-Les actions vives (1909-1915)

Nous avons deux périodes : la période de l'action vive (1909-1911) et la phase dite de tâche d'huile(1911-1915).

✓ La période de l'action vive (1909-1911)

La période de l'action vive de 1909 à 1911 se caractérise par le lancement des opérations militaires et des colons contre les révoltés. Elle permit de réprimer le soulèvement des Abbeys en 1910 et celui des baoulés (N'gban, Agba, Nangoué, Yaouré et les Kodé) avant d'entamer la conquête de l'Ouest. Nous avons : Attié et Abbey (1909-1910), Agni (1908-1910), Baoulé (1909-1911), Dida (1908-1913), Adioukrou (1909), Gouro (1908-1913) et Bété (1908-1915)

✓ La phase dite de la tâche d'huile (1911-1915)

La phase dite de la tâche d'huile permis de gagner méthodiquement du terrain. Elle fut marquée par le quadrillage systématique du pays. Elle connut une pause avec la 1ere guerre mondiale.

B- LES MOYENS ET LE BILAN DE LA CONQUETE COLONIALE

Dans ce chapitre, nous étudierons les moyens utilisés pour la conquête de la colonie de Côte d'Ivoire et le bilan qui prévalut à la fin de la conquête.

I-Les moyens

Il s'agit des moyens militaire, économique et politique.

1-Les moyens militaires

Nous avons les troupes, les armements et les stratégies puis les tactiques.

Les troupes coloniales étaient organisées en troupe européenne et indigènes. Les troupes européennes formaient un corps peu nombreux de soldats de métier. Il s'agit de l'infanterie de marine, des artilleries de marines, des hommes de troupe et officiers de l'infanterie et d'artilleries qui étaient affectés dans les garnisons locales et ce sont eux qui assuraient l'encadrement des troupes indigènes. Les troupes indigènes étaient formés par les « tirailleurs sénégalais », l'infanterie africaine créée en 1857 par le gouverneur Federbe sur le modèle des colons.

L'appellation tirailleurs sénégalais fut conservée dans les autres régiments en Afrique formés dans les colonies. On parle des tirailleurs de la Côte d'Ivoire qui étaient recrutés sur place, soit envoyés du Sénégal ou du Soudan. Ceux-ci étaient encadrés par des officiers européens.

Les troupes coloniales disposent d'armes modernes : fusils à tire rapide, mitrailleuses, armes automatiques et canons...

Ces armes modernes démontrent le caractère meurtrier de cette conquête coloniale.

Quant est-il des stratégies et tactiques ?

Les stratégies et les tactiques utilisées : la colonne terrestre, les forts et les postes.

La colonne est un détachement militaire lancé sur l'ennemi. Elle est mobile et adaptée à l'action vive.

Les forts sont des constructions bâties en rondins et talus de terre destinés à protéger des lieux stratégiques. Les postes sont des installations avec de faibles garnisons. Certains sont permanents et servent de base fixe d'où rayonnent des colonnes militaires. D'autres sont provisoires et servent de points d'appui et de repère dans la progression de l'occupation. Avec Angoulvant, le poste assurera non seulement les fonctions militaires mais également économiques et politiques.

2-Les moyens économique et politique

Au niveau économique, il faut contraindre les populations ivoiriennes à participer à la mise en valeur de la colonie c'est-à-dire à l'exploitation des ressources de leur pays. A cet effet, des mesures sont mises en place. Il s'agit de *mesures fiscales, pénales et foncières*. Les mesures fiscales sont l'impôt de capitation, la patente et la licence. Quant aux mesures pénales, nous

pouvons citer l'amende de guerre, les travaux forcés, la culture obligatoire, infrastructures économiques etc. Pour détruire les bases de l'économie précoloniale la monnaie française est rendue obligatoire. Les monnaies précoloniales (manille, poudre d'or, cauris) sont interdites. Concernant les mesures foncières, le décret du **23 Octobre 1904** fut de l'administration coloniale le propriétaire des terres vacantes et sans propriétaires c'est-à-dire la plus grande partie du territoire.

Au niveau politique, les moyens devraient permettre de tenir le pays et d'en assurer la gestion. Les groupements traditionnels ethniques et politiques furent démantelés et perdirent leur importance au profit du nouvel administrateur. Les anciens chefs furent destitués et des nouveaux choisis parmi les collaborateurs.

Face à l'invasion française, les Ivoiriens s'organise sous plusieurs formes afin de contrer l'entreprise coloniale française. Cette résistances des peuples ivoiriens butent sur la détermination de la France à poursuivre la politique de soumission. Cela se solde par un bilan qui s'avère salé pour les Ivoiriens.

Quel est le bilan de la conquête et des résistances ivoiriennes ?

II-Le bilan de la conquête et des résistances

La conquête et les résistances ont entraîné des bouleversements et des transformations qui eurent des effets sur l'évolution de la société ivoirienne à plusieurs niveaux notamment aux niveaux matériels, humains, économiques et financiers.

1-Le bilan matériel et humain

Au niveau matériel, les pertes sont considérables. Les villages, les campements, les champs de cultures furent détruits, les armes à feu furent confisquées et détruits sans dédommagement. Des pertes de biens culturels sont aussi à souligner. On a la perte d'œuvres d'art (statuette, instrument de musique etc..) et la destruction de lieux de culte tels que les bois sacrés.

Au niveau humain, les pertes furent peu élevées. Pour les troupes françaises, sur quelques 5 000 mobilisés pour la conquête, on dénombre quelque centaines de tués et de blessés. Selon Angoulvant, 86 Français sont tués et 349 autres blessés. Les pertes ivoiriennes sont plus énormes et difficile à évaluer (100 000 morts de 1900 à 1920).

On peut retenir que la conquête visa à détruire les bases matérielles et humaines de la société ivoirienne comme le désirait ardemment Gabriel Angoulvant pour atteindre ses objectifs.

Examinons à présent le bilan économique et foncier.

2-Le bilan économique et financier

La conquête coloniale eut un coût financier élevé et entraîna des changements économiques.

Au niveau économique, trois aspects sont relevés :

-Le démantèlement des structures économiques précoloniales. Dans le domaine agricole, le décret de **23 octobre 1904** déposséda les Africains de leurs terres au profit de l'Etat colonial et des entreprises privées européennes.

-Le développement de l'économie de marché fut favorisé par les mesures de contrainte dont l'imposition des cultures spéculatives destinées à l'exportation (café-cacao). Sur le plan commercial, les compagnies et les factoreries européennes furent imposées comme les nouveaux partenaires commerciaux aux Africains.

-La réalisation de travaux d'infrastructure (chemin de fer, routes...). Ces infrastructures ont joué à la fois une rôle stratégique (faciliter la conquête, contrôler la population) et économique (assurer les flux économiques).

-La fréquentation de nouvelles routes et de nouveaux marchés est rendue obligatoire.

Au niveau financier, il est à noter que le coût de la conquête a représenté en moyenne plus de la moitié du budget de la colonie. En 1910, les chiffres avancés par Angoulvant au niveau des dépenses militaires s'élevaient à 2 450 000 F pour le budget de 4 821 000 F. La quasi-totalité des dépenses fut supportée par les ivoiriens et cela s'est par le biais de l'impôt de capitation qui représentait 39,6% du budget en 1906 et les amendes de guerre 6,4% entre 1916 et 1917.

3-Le bilan politique et social

Au niveau politique, c'est la perte de la souveraineté politique africaine. La conquête entraîna la décapitation de la hiérarchie politique traditionnelle (déportation des chefs). Tous les chefs et féticheurs coupables d'avoir fomentés ou organisés une rébellion furent exécutés ou emprisonnés ou encore déportés au Gabon ou au Dahomey. Pour combler ce vide, l'administration coloniale va utiliser les services de ses auxiliaires indigènes (les collaborateurs).

Au niveau social, dépouillés de leurs richesses et privés de leurs chefs, les ivoiriens furent obligés d'accepter les contraintes de la colonisation. Les chefs traditionnels devinrent des sujets français en payant l'impôt et obéissant aux fonctionnaires européens.

LECON II: L'ECONOMIE COLONIALE

L'administration coloniale introduisit la société ivoirienne dans un système économique ; l'économie de marché qui se substitue à l'ancien système économique africain. Mais c'est une

économie de marché un peu particulière qui a été appliquée avec raison l'économie de traite (Jean Treisch). Cette économie de traite était fondée sur la traite des produits africains exportés à l'état brut et sur l'importation des produits manufacturés, elle maintenait la colonie dans l'étroite dépendance de la métropole, elle entraîna une exploitation économique systématique qui se fondait sur les structures d'économie foncière et sur les formes de la production.

I-LES STRUCTURES DE L'EXPLOITATION ECONOMIQUE

L'exploitation économique s'effectuait par l'intermédiaire de structure économique et financière particulière des régimes fonciers faisant de l'Etat français le propriétaire des terres.

A-LES STRUCTURES ECONOMIQUES ET LES STRUCTURES FONCIERES

1- Les structures économiques et financières

Le régime douanier définit par le décret du 14 avril 1905 qui accordait la préférence des produits français avec un droit d'importation généralement fixé à 5% au détriment des produits étrangers qui supportaient en plus une surtaxe de 7%. Le régime douanier faisant renchérir les prix des produits importés ; le déséquilibre dans la nature des produits achetés et vendus par la CI était responsable du déficit de la balance commerciale. La valeur des importations dépassant nettement.

Le régime fiscal reposait essentiellement sur la population colonisée.

L'impôt par tête (capitation) frappe tout habitant âgé de 10 ans et plus. Les procédés brutaux de sa perception au fond avec le travail forcé le symbole même de l'exploitation coloniale.

Les autres ressources de la fiscalité directe sont fournies par les impôts sur les revenus et les bénéfices, les impôts fonciers, les patentes et les licences. La fiscalité indirecte frappe en fonction de la valeur de tous les produits et services en général et d'une manière plus spécifique certains articles tels que l'alcool ou le tabac.

Les recettes douanières constituaient une part importante des ressources de l'Etat (2 462 000 en 1904, 95000000 en 1935).

La monnaie et le système bancaire

Les français introduisent en CI comme dans les autres colonies l'usage de la monnaie fixe qui remplaça le système traditionnel de troc et les unités monétaires africaines tels que les cauris la poudre d'or etc. l'usage du franc français fut instruit comme monnaie légale en 1893 ; mais il y avait le franc métropolitain et les francs coloniaux ; chaque territoire émettait ses billets mais libellés en francs. Il avait une convertibilité automatique entre francs coloniaux et francs métropolitains. C'est seulement le 25 déc. 1945 qu'un décret du gouvernement français économique crée pour l'Afrique noire le FCFA c'est-à-dire francs des colonies française d'Afrique dont la valeur était de 1.70 f métré et par la suite de 2 f métré. L'usage de plus en plus répandu de la monnaie française eut pour conséquence la mise en place d'un système bancaire. Trois banques fixes possédaient des succursales en AOF : la BAO chargée de battre

la monnaie, elle avait une agence à Grand-Bassam, la BFA avait des agences à Grand-Bassam et à Abidjan. Ces agences furent définitivement fermées à la faveur des grandes dépressions de 1929. La BCA qui avait des agences à Grand-Bassam et à Abidjan.

Ces banques coloniales eurent une action préjudiciable au développement économique pour 3 raisons essentielles. D'abord elles investissaient tous leurs capitaux y compris leurs économies des africains en France ; ensuite elle appliquait une pro discriminatoire en matière de prêts à l'égard des africains et favorables aux colons français et aux sociétés commerciales de traites ; enfin la banque était le panage des européens, les africains se virent refuser la possibilité d'acquérir une formation et des expériences dans ce domaine vital.

2- Le régime foncier

L'activité économique de la colonie était essentiellement agricole, le régime des terres était d'une importance de 1^{er} plan. Un décret du 23 août 1904 avait posé le principe des terres vacantes et sans maître qui devenaient propriété de l'Etat français. Ces terres faisaient partir du domaine de l'Etat qui peut en assurer lui-même l'exploitation ou les céder par des concessions à des particuliers. Les concessions rurales sont des terrains situés en dehors des centres urbains et cédés par l'exploitation agricole ou forestière. Les concessions urbaines sont des terrains compris dans des plans de lotissement urbains, elles sont cédées à des prix dérisoires aux grandes sociétés coloniales, à des prix élevés aux Africains.

Le régime foncier fut organisé par le décret du 26 juillet 1932 instituant la procédure de l'immatriculation qui permet de déterminer les droits sur la terre. Par cette procédure les indigènes peuvent transformer leur droit d'occupations précaires en droit de propriété définitif et inattaquable. La majorité des indigènes n'ont pas utilisé cette procédure.

A- LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

Elles ont pour rôle essentiel de faciliter l'exploitation coloniale, l'évacuation des produits agricole et miniers.

1- Les ports

Jusqu'en 1950, la CI ne disposait pas de port en eau profonde. Seules quelques infrastructures avaient été aménagées à Grand-Bassam, Port-Bouët, Grand-Lahou, Tabou et Sassandra. Cette absence de port maritime était un frein au développement économique parce qu'elle limitait les possibilités d'exportations des produits ivoiriens. La réalisation d'un port en eau profonde avait été envisagée au début du siècle. Mais c'est seulement après la 2nde guerre mondiale que les travaux seront repris et achevés. Le percement du canal de Vridi d'une longueur de 2700 m qui permettait l'accès de la lagune Ebrié fut achevé le 23 juillet 1950 et le port d'Abidjan fut inauguré le 05 février 1951. Le trafic maritime connut alors un développement accéléré.

2- Le chemin de fer et les routes

La construction du chemin de fer avec Abidjan comme tête de ligne commença en 1904. La ville de Bobodioulasso, fin de la ligne fut atteinte en 1934. Le tronçon Bobo-Ouaga fut achevé

en 1955. Le chemin de fer forme une voie unique d'une longueur totale de 1146 km de voie métrique (1 m) donc de faible capacité.

Les routes forment un réseau branché sur la ligne de chemin de fer. Elles ont été construites pour une bonne partie par le travail forcé des indigènes. La longueur totale du réseau routier est passée de 4000 km en 1914 à 25000 en 1958 dont 600 bitumés.

3- Les aéroports

L'infrastructure aéronautique a connu un développement encore plus lent et médiocre. L'aéroport d'Abidjan Port-Bouët fut créé en août 1936 avec des aménagements sommaires qui seront améliorés à partir de 1950.

Après un demi-siècle de colonisation, les infrastructures étaient médiocres et notoirement insuffisantes. Leur rôle essentiel était le drainage et l'exploitation des produits de commerce de traite.

I-LES FORMES DE PRODUCTION

A-LE SECTEUR PRIMAIRE

1- L'agriculture

Elle est aux mains de petits planteurs africains et de quelques colons européens (220 à 230 exploitants) soutenus par de grandes sociétés coloniales comme **la société des plantations réunies de l'Ouest Africain (SPROA), la société des plantations Tanoé**. Cette agriculture se caractérise par l'archaïsme des méthodes de cultures, cultures extensives sur brûlis, outillage de manuels, par la faiblesse des structures professionnelles, par la prépondérance des cultures d'exportation. Elle connaît 3 types de productions ; les productions de cueillette les cultures vivrières et les cultures commerciales destinées à l'exportation.

Les produits de cueillettes ont dominé jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale ; ce sont essentiellement le caoutchouc, les huiles de palme et les palmistes ainsi que la noix de cola.

Les cultures vivrières les plus importantes sont celles de féculentes ignames, maniocs, bananes. Les productions céréalières sont plus faibles, les cultures vivrières furent supplanter par les cultures commerciales du café, du cacao, du coton et de la banane douce qui connaissaient un grand développement à la foi par une extension de superficies cultivés et une augmentation de la production.

Le café prit son essor après la crise de 1929 grâce à l'action du gouverneur RESTE et à la remontée des cours.

Le cacao fut dès le départ aux mains les paysans indigènes. La production e développe à partir de 1935.

La banane douce fut cultivée à grande échelle dans les années 1930. Les plantations appartenaient à des colons européens, c'est seulement à partir de 1953 avec la création de

société coopérative comme la société pour l'Africanisation de la culture de bananière et fruitière (SACBAF) et la coopérative bananière et fruitière de la CI (SCOBICI).

2- Elevage et la pêche

L'élevage est pratiqué essentiellement dans la région de savane pour des raisons économiques et sociologiques. Il existe 2 types d'élevage bovin : l'élevage sédentaire pratiqué par des agriculteurs qui confient leur bête à des bergers peuls et l'élevage transhumant pratiqué par les éleveurs peuls venus de la Haute Volta et du Soudan (actuel Mali).

L'élevage des ovins, caprins, porcins, ainsi que celui des volailles sont pratiqués un peu partout de façon traditionnelle. Mais la production animale ivoirienne est insuffisante ce qui oblige à importer de bétail venant de la Haute Volta, du Soudan et du Niger.

3- L'exploitation forestière

Elle a été monopolisée par les colons qui disposaient de vastes concessions. Les rares africains qui étaient dans ce secteur furent éliminés à partir des années 1930. De 37 exploitants africains en 1923, il n'en restait plus que 2 en 1937. Beaucoup se convertirent dans l'économie de plantation. Les exploitations du bois connaissent une hausse de 1927 à 1930. La grande crise de 1929, la concurrence de bois de l'Afrique centrale et l'Asie centrale ont entraîné une stagnation des exploitations. Les chiffres de 1930, 127000 tonnes de bois ne seront pas dépassés en 1955.

B-L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE : LE SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE

1- Le secteur secondaire

Il se caractérise par son faible développement. L'activité industrielle connaît un début véritable qu'à partir des années 80. Jusqu'à cette date on note l'existence de quelques industries souvent demeurées par leur procédé et par leur technique. On compte ainsi 2 briqueteries, une vingtaine de scieries installées pour la plus part dans les régions d'Abidjan, Grand-Bassam, Agboville, 2 huileries qui alimentaient l'unique savonnerie du pays représentées par l'usine Blohorn. Enfin 5 usines de grenage de coton et la seule usine textile. La filature Gonfreville créée en 1922 à Bouaké fabriquait des fils et des tissus destinés à la consommation locale.

C'est entre en 1940 et 1960 que 130 nouvelles unités industrielles seront créées. Ce faible développement industriel était dû à la prépondérance du capital commercial forme principale sous laquelle s'est présentée le capitalisme de CI coloniale.

2- Le secteur tertiaire

Il est dominé par des sociétés coloniales d'importation et d'exportation qui comprend un commerce intérieur et les échanges extérieurs.

❖ Le commerce intérieur

Il comporte 3 niveaux d'organisations. Le commerce de gros, de demi-gros et de détail enfin les micros commerces de détail. Le commerce de gros est monopolisé par les sociétés commerciales coloniales. Les 3 plus grandes dont les activités s'étendent à plusieurs colonies sont :

- Les Compagnies Françaises de l'Afrique Occidentale. Elle s'implante à Grand-Bassam en 1898. Elle absorbe la maison SWANZY. Elle est la 1^{ère} société commerciale des avant-guerres. Elle accroit sa suprématie après la 2^{nde} guerre mondiale.
- La Société Commerciale Ouest Africaine (SCOA) créée en 1907. Elle se développe après la 2^{nde} guerre mondiale. Elle lance la chaîne avion, une chaîne de petits magasins à gérance libre qui se substituent aux anciennes factoreries.
- La compagnie française de CI (CFCI). Elle est une filiale d'UNILEVER Trust mondial définitivement constituée en 1937.

La CFCI étend son contrôle aux vieilles maisons britanniques comme West King de Bristol, Woodin et Cie Ollivant. Elle détient la participation de diverses sociétés en partenariat avec la CFAO.

A côté de ces grands groupes existent quelques sociétés commerciales d'importance secondaire. On peut citer l'Africaine française créée en 1910. La société Perysaac créée en 1908 et la société commerciale industrielle de la Côte d'Afrique créée en 1917.

Le 2nd niveau d'organisation du commerce est représenté par le commerce de demi-gros et détail qui est aux mains de Syro-libanais et d'Afrique. Leurs boutiques sont complémentaires du réseau des compagnies européennes qui les approvisionnent.

Celui du micro-commerce de détail animé par certains sont ivoiriens, commerçants Dioula et N'zima pour la plus part. La majorité est d'origine étrangère. Il s'agit de Yorouba du Nigéria, Ahoussa du Niger, Malinké qui a pour clientèle les gagne-petit des villes et des ruraux.

❖ **Le commerce extérieur**

Il présente quelques traits qui caractérisent toutes économies sous développées. Ce sont l'exportation des produits exploités notamment les produits agricoles. La détérioration des termes de l'échange, la place prépondérante de la métropole coloniale parmi les partenaires commerciaux.

Aux 1^{ers} temps de la cola, la 1^{ère} place commerciale revient à la Grande-Bretagne et des colonies avec une primauté acquise au 19^e s. mais dès la 1^{ère} guerre mondiale, la France retrouve le 1^{er} rang et ne la perdra plus.

Le commerce extérieur connaît une progression sensible de 1920-1930. Les exportations sont supérieures aux importations. L'expansion des exports est liée à l'accroissement de la production agricole notamment celle du cacao et du café.

La crise de 1929 entraîne la baisse du commerce général qui atteint les coûts de plus bas de 1931-1934. La reprise intervient à partir de 1935 de la 2^{nde} guerre mondiale entraîne un effondrement des exportations. Après le conflit mondial, le développement des infrastructures de communications (ouverture du port d'Abidjan, extension du réseau routier, les grands travaux d'équipement, l'extension des surfaces cultivées entraîne une intensification des échanges.

III- EVOLUTION CONJONCTURELLE DE 1920 à 1940

Deux crises conjoncturelles significatives caractérisaient la situation économique d'avant-guerre. La crise de l'après 1^{ère} guerre mondiale de 1920 à 1923 et la crise de 1929.

A-LA CRISE DE 1920 A 1923

La crise qui dure de 1920 à 1923 est liée aux conditions climatiques de la colonie et c'est la crise de reconversion de l'économie mondiale. La colonie ivoirienne qui connaît un déficit des pluies qui a compromis les récoltes de 1918 et de 1919. Il en résulte une baisse de la production agricole qui était déjà affectée par le développement des cultures obligatoires de la période de guerre.

Mais cette crise a des causes d'origine externe. L'économie mondiale subit à partir de 1920 une crise de reconversion d'une économie de guerre ou d'une économie de paix ; cette crise est liée par l'interruption du soutien financier des USA à l'Europe avec la restriction du crédit des banques américaines. Elle est également liée à la surproduction due à un excédent de l'offre des produits agricoles et des matières extractives.

Il y résulte une tendance défavorable aux matières premières dont les stocks s'accumulent entraînant une chute des prix. La crise atteint la CI en 1920 pour s'achever en 1923. Elle est brève mais brutale.

➤ Les manifestations

La crise se manifeste par une baisse drastique des prix des produits exploités constitués par l'huile de palme et des palmistes, elle est de 60% en 1920 et 80% en 1921. Cette baisse de prix entraîne une baisse de la production exploitée.

Les baisses (import-export) se répercutent sur le mode général du commerce.

➤ Les conséquences

Les conséquences des différents indicateurs de cette crise concernent les petites entreprises coloniales et les cultures spontanées. Les petites entreprises coloniales spéculaient sur les produits spontanés qui disparaissent au profit de compagnies et des sociétés anonymes soutenues par des banques.

Les cultures spontanées du caoutchouc, de l'huile de palme sont pratiquement éliminées au profit de nouvelles productions végétales telles que cacao, café, coton etc.

La CI sort de la crise au début de 1923, elle amorçe alors une croissance économique qui connaît une crise plus grave avec la grande dépression de 1929.

B-LA CRISE DE 1929 ET SES SUITES

La crise éclate aux USA et se propage dans le monde. Elle est d'origine financière spéculative. Le jeudi 24 octobre 1929 le marché boursier de Wall Street à New-York s'effondre. Le krach boursier entraîne une crise bancaire et l'effondrement du système monétaire international. Il ne résiste pas aux difficultés bancaires et aux flux et reflux des capitaux. Il débouche sur la plus grande crise économique et la crise atteint la CI en 1930 avec quelques mois de décalage parce

que la France moins liées aux capitaux américains et industriels est touchées plus tardivement. La crise pèse autant plus lourdement sur l'économie ivoirienne qui repose sur l'agriculture.

Comment se manifeste cette crise dans la colonie ivoirienne ?

1- La baisse des prix agricoles

La baisse des prix des matières agricoles s'effondre à partir du 2nd semestre de 1930. Tous les prix à partir du 2nd semestre de 1930. Tous les prix d'au moins 70%.

Les compagnies répercutent intégralement la baisse sur le prix d'achat du producteur reportant entièrement le poids de la crise sur la baisse.

✓ La baisse des exportations

Les exportations fondées sur les produits premiers dont les produits ont brutalement baissé tant en tonnage qu'en valeur.

Les exportations de la colonie passent de 134000t en 1930 à 75000t en 1932. La baisse des exportations se répercutent sur des importations 112 millions de tonnes, 44 millions en 1932. La régression du mouvement général du commerce entraîne un ralentissement considérable des activités commerciales et industrielles.

Les faillites se multiplient, les petites compagnies commerciales cessent leur activité. Si les grandes compagnies restent mieux à ce mouvement de faillite, elles doivent cependant réduire leur activité.

2- Les conséquences ou les effets sociaux de la crise

Les effets sociaux de la crise sont considérables :

-La diminution des revenus entraîne une baisse du pouvoir d'achat des ivoiriens si le monde rural est durement touché, les individus le sont également.

Les fonctionnaires de l'administration quand ils n'ont été licenciés subissent des réductions de 80% des abattements sur leur salaire. Parfois plus sur leur traitement ils paient des impôts nouveaux. Pour les manœuvres et les agents des entreprises privées, les salaires sont bloqués depuis 1932. Soit le salaire journalier baisse de 20 à 25% ; le chômage se développe, il touche surtout les métiers du bâtiment, leurs employés du commerce et dans une moindre mesure les fonctionnaires.

Pour remédier à la crise, l'Etat va intervenir dans la vie économique et la métropole va se replier sur son empire.

Le gouverneur François RESTE dirige la colonie de CI de 1930 à 1935 met en œuvre le programme d'action économique et sociale élaboré dès 1931. Le programme fondé sur l'intensification de la production agricole, l'amélioration et le développement des crises de communication, le développement de l'enseignement primaire et professionnel ainsi que l'assistance médicale et indigène.

Pour essayer le problème de la main d'œuvre, RESTE lance en 1933 le programme des villages de colonisation destinés à fournir de la main d'œuvre et à fixer dans les régions fertiles du Sud les paysans issus de la Haute-Volta. Un millier de paysans mossi sont ainsi regroupés dans 7 villages de colonisation dans le cercle des Gouro c'est-à-dire de Zuenoula, Bouaflé et Sinfra. Le gouverneur RESTE prit une série d'arrêtés réduisant les impositions qui frappaient la production. Ces réductions allaient de 25 à 30%, la métropole va se replier sur son empire.

La France devient le 1^{er} fournisseur et le 1^{er} client de ces colonies. La métropole absorbe un grand nombre de produits coloniaux qui n'avaient plus d'acheteurs sur les marchés étrangers. Le commerce intérieur reprend ainsi, il est l'un des éléments moteurs de la reprise amorcée en 1935.

3- Le redressement économique

La reprise qui s'amorce à partir de 1935 est due à 3 facteurs :

- Redressement général de l'économie mondiale et le léger redressement de l'économie française.
- Les effets de planification économique au niveau de l'empire français, une conférence économique de la France en 1934, conférence des gouverneurs généraux en 1936.
- La politique de réarmement en France qui entraîne une baisse des produits coloniaux.

Tous ces facteurs entraînent la reprise des activités économiques. La reprise profite surtout aux colonies (industriels, commerçants, planteurs). Pour les autochtones cette reprise se compense par la réduction du pouvoir d'achat consécutive à la reprise.

Conclusion

Avant-guerre, la CI acquiert l'essentiel des traits de sa personnalité économique jusqu'en 1960. On n'assista guère au développement logique des bases ainsi posées.

L'économie repose sur l'agriculture (café-cacao). Cette orientation entraînait deux déséquilibres graves dans l'évolution économique du pays. Des équilibres entre la moitié Sud propice à ces deux cultures et la moitié Nord.

D'autre part, le déséquilibre entre cultures vivrières et cultures commerciales.

En outre l'absence de l'industrialisation qui s'inscrivait dans la logique de l'économie de traite bloque le processus de développement.

LECON III : L'EVEIL POLITIQUE

Le colonialisme comme système de domination ou comme idéologie entre en crise à partir des années 1930. Ces années correspondent également au processus de prise de conscience politique des colonisées.

La crise du colonialisme est accentuée par la 2nde guerre mondiale qui marque une nouvelle ère dans le domaine colonial que dans celui des Révolutions Industrielles.

L'éveil politique perceptible dans les années 1930 dévient plus évident encore après la 2nde guerre mondiale. Les africains organisent la lutte contre le colonialisme dans le cadre des partis politiques et des syndicats qu'ils créent grâce aux dispositions juridiques plus libérales octroyées par la métropole coloniale.

Cette lutte anticolonialiste conduira à la décolonisation c'est-à-dire la cessation de l'Etat de dépendance politique de la colonie et à son accession à son indépendance. Ce mouvement de décolonisation est un processus général qui affecte toutes les colonies. La décolonisation s'inscrit dans ce processus :

- L'éveil politique et la lutte anticolonialiste (1944 à 1950)
- De l'éveil politique à l'indépendance (1950 à 1960).

I-LA CRISE DU COLONIALISME ET LES TENTATIVES DE REFORMES

A-LA CRISE DU COLONIALISME

1- Les causes

On peut retenir essentiellement l'aggravation du sous-développement des colonies, la contestation du pouvoir colonial, la 2nde guerre mondiale.

- L'exploitation économique des colonies s'est particulièrement intensifiée entre les deux guerres, construction de route et chemin de fer, développement des cultures d'exportation. Cette exploitation qui est profitable à la métropole aggrave la misère et la destruction de la société traditionnelle. Il en résulte un mécontentement des populations colonisées qui va enfoncer la contestation du pouvoir colonial.
- Cette contestation a connu une intensité variée selon les années, elle n'en est pas moins quasi permanente et démontre que les colonisés refusent la domination coloniale. Avant la 2nde guerre mondiale, cette contestation revêt deux formes : une contestation populaire et une contestation des élites.
- ❖ La contestation populaire s'exprime par des révoltes et des émeutes liées à la perception des impôts, ou travail forcé ou au régime foncier. Elle prend aussi la forme de la protestation religieuse des mouvements syncrétique nés dans le village du prophète

Williams Wade Harris. Ces mots manifestent le refus des religieux chrétiens considérés comme complices du colonisateur.

- ❖ La contestation des élites s'exprime par leur participation politico-culturelle comme la négritude lancée en 1934 par Senghor, Césaire Damas.

Ce mouvement littéraire met l'accent sur l'identité culturelle des noirs qu'il faut affirmer, illustrer et défendre. En CI, des écrivains et personnalités comme Bernard B. Dadié Amon D'Aby, Gadeau eurent le même souci de défendre leur culture dans leur œuvre littéraire et créèrent en 1938 le théâtre indigène de CI.

Elle s'inscrit également par la participation au panafricanisme résultant de différents courants de pensées élaborés dans la diaspora noire des Amérique ou d'Europe.

En Europe, les affaires de l'Afrique française animaient un panafricaniste révolutionnaire. On peut citer Kodjo Houenou fondateur de la ligne universelle de défense de la race noire, Kouyaté – Garan Tiémoko fondateur du comité de défense de la race nègre.

Ces différents comités éditaient des journaux tels que "race nègre, la dépêche Afrique" qui étaient reçus par des évolués ivoiriens.

Mais l'élite ne se limitait pas à la participation à ces mouvements panafricains. Elle créa ses propres associations : association professionnelle, ethnique ou régionale. Les plus connus étaient : l'Union fraternelle des originaires de la CI créée en 1929 et l'association de défense des intérêts des autochtones de la CI créée en 1937. Parmi les syndicats on peut citer le syndicat des fonctionnaires indigènes de la CI en 1937, le syndicat de la régie Abidjan-Niger créé en 1937. Cette contestation quel qu'en soit les limites constituent autant de jalons de la prise de conscience politique et du développement du sentiment national des ivoiriens. La 2nde guerre mondiale précipita l'évolution.

- La 2nde guerre mondiale accentua la crise des colonies que subissaient colonialismes racistes et brutales.

C'est dans le cas de l'empire français, la situation des colonies qui sont soumis au régime de Vichy. D'autre part les africains participèrent à la guerre au côté de leur métropole. 200.000 hommes partirent d'Afrique noire dont 30.000 de CI. En combattant pour la métropole, les africains avaient aussi conquis le droit à la liberté, à la dignité et à l'égalité. Les métropoles coloniales défaites par l'Allemagne nazi perdent leur prestige et le mythe de leur invincibilité, elles sont considérablement affaiblies par les pertes humaines et matérielles de la guerre, enfin à la faveur de la guerre deux nouvelles puissances se sont affirmées (USA, URSS) qui poussent à l'émancipation des colonies.

2- Les conséquences

- C'est d'abord le développement du nationalisme dans les colonies. Ces mouvements vont attiser la révolte contre les puissances coloniales. A partir de 1945, le mouvement vers l'émancipation les colonies ne cessent de simplifier.
- L'internalisation du problème colonial fut le résultat de l'affaiblissement des puissances coloniales. Sous l'influence des deux grandes puissances USA et URSS, le rôle de l'ONU créé le 26 juin 1945 s'affirmera de plus en plus dans les affaires coloniales,

l'ONU posera le principe d'une progressive décolonisation dont l'internalisation était la garantie.

- La réaction des puissances coloniales : les puissances coloniales notamment la France réagit à cette remise en cause de leur autorité au besoin par la force. Dans le même temps, elles proposaient diverses réformes pour tenir compte du nouveau contexte engendré par la guerre et pour perpétuer leur domination.

II-LES PARTIS POLITIQUES ET LES FORCES PARAPOLITIQUES

La vie politique de type moderne qui commence après la guerre est prise en charge par les parties politiques et les forces de nature sociale, économique et ethnique.

A-LES FORCES PARAPOLITIQUES

1- Les chefferies

En introduisant après 1945 des structures issues de la désignation électorale, le pouvoir colonial n'avait pas prévue les voies de participations pour les chefferies. Pour nombre de chefferies les droits politiques et la liberté du travail ont porté un coup sérieux à leur autorité. Mais les grandes chefferies comme celles des Abron, des Agni, des Baoulé, des Sénoufo, gardèrent leur prestige social et spirituel. Les chefs surent s'adapter à la nouvelle cour politique et participer à la vie politique nouvelle. Cette participation emprunta trois voies :

- Ils formèrent dès 1945 un syndicat des chefs suprêmes et des cantons qui défendit leur situation matérielle et morale mais aussi joua le rôle de groupe de pression politique.
- Ils devinrent membres des partis politiques. Souvent les solidarités ethniques et régionales décidèrent de la filiation. Aussi les chefs Agni soutinrent le parti progressiste ; le chef des Baoulé supportait le PDCI mais certains chefs surent s'affranchir de ces considérations. Ainsi le chef des Sénoufo Péléforo Gon Koulibaly fut un fervent partisan du PDCI-RDA.
- Enfin certains chefs ont participés aux élections ; les cas les plus célèbres furent ceux du Baloum NABA, ministre du Moro NABA sera candidat en 1946 et le prince AbronKouaméAdingra fut élu conseiller général en 1954.

2- Les associations ethniques et régionales

- L'union des originaires des 6 cercles de l'Ouest de la CI (UOCOCI) fut créée le 30 juillet 1944. Elle regroupait les ressortissants des cercles de Daloa, Gagnoa, Grand-Lahou, Man, Sassandra et Tabou ; issue de la mutualité Bété société d'entraide qui avait pour but d'aider les ruraux qui s'installaient à Abidjan. L'UOCOCI fut présidé par Frédéric Gogoua exploitant forestier et planteur originaire de Sassandra puis par Martin CLARK Blagnon sous-brigadier des Douanes originaire de Tabou, pour secrétaire René Seri Coré de Gagnoa (Sergent de police).

La quasi-totalité des hommes politiques de l'Ouest du PDCI-RDA firent leurs premières années à l'UOCOCI notamment Seri Coré, Blagnon, Antoine Gauze, Camille Gris, Marcel

Lobouet (Grand-Lahou) et Etienne Djauman. L'UOCOCI avait au départ un objectif social et culturel mais la situation pris une nette coloration politique pour peser dans la vie politique naissante et assurer une meilleure représentation des populations de l'Ouest. Elle apporta aussi son soutien à FHB lors des élections à la constituante de 1945. Elle optait un poste de conseiller de la République pour un originaire de l'Ouest.

- L'association Odienné-Idéal créée le 11 juillet 1945. Elle regroupait les originaires de 3 cercles du Nord de la CI : Odienné, Korhogo, Séguéla. Elle visait à fédérer les groupes Malinké, Dioula dispersés dans les centres urbains (Sud du pays). Elle était présidée par Yoro Sangaré instituteur originaire d'Odienné. Les fonctionnaires comme Vamé Doumouya, les commerçants comme Amadou Touré, Fondio Mohitré en furent membres. L'association fut affaiblie à partir de 1947 par des divergences politiques. Ainsi, certains militants au PDCI comme Yoro Sangaré, d'autres à l'entente des indépendants comme Vamé Doumouya et Amadou Touré.

3- Les groupes d'études

Il s'agit du comité d'étude franco-africain (CEFA) et le groupe d'étude communiste.

- Le CEFA créé en mars 1945 à Dakar avait pour objet « l'étude des questions culturelles, sociales, économiques et politiques concernant l'Afrique ». la plus part des hommes politiques qui seront célèbres dans l'histoire politique de l'Afrique noire en furent membre.

Ainsi les sénégalais L. Guèye & Senghor, l'ivoirien FHB, le guinéen Amara soumah, le CEFA était présidé par le sénégalais Armand Pierre Angrand ; il avait des sections locales dans les territoires de LAOF et du Togo. La section de Côte-d'Ivoire furent créée en 1946 à Abidjan, Agboville, et Bouaké celle d'Abidjan était dirigé par JAN DE LAFOSSÉ, celle d'Agboville par Gabriel Dadié.

Destiné à prendre en charge les élites africaines pour mieux les contrôler, le CEFA allait devenir l'instrument de lutte contre la colonisation.

- Les groupes d'études communistes se constituèrent d'abord sur le nom du bureau d'étude en 1943, il regroupait les communistes français de L'AOF. Avec la reconnaissance des droits politiques aux africains, ces groupes allaient les accueillir pour contribuer à leur formation politique. Des cours et de discussions conduits selon les principes et méthodes du marxisme étaient donnés ; les G.E.C étaient installées dans les principales villes de l'AOF notamment Dakar, Abidjan et Conakry. Le GEC de CI fut créé en mars 1946, il sera l'école de formation des cadres du PDCI-RDA. Ont participé au GEC de CI FRANCESCHI Philippe, Jean TIBERGEIN, GADEAU, Auguste DENISE, Camille GRIS. Quand le RDA se désapparenta du parti communiste en 1950, les groupes d'études communiste se mirent en sommeil, ont disparu ; leur influence persista néanmoins dans le mouvement syndical d'obédience CGT.

4-Les syndicats

Le racisme des colons empêcha l'unité d'action avec les patrons africains. C'est ainsi que naquit le SAA qui fut un des syndicats patronaux les plus puissants et qui apporta un soutien décisif

au mouvement anticolonialisme. Le SAA fut créé le 10 juillet 1944. Il était né de Scission du syndicat agricole de la CI qui regroupait depuis 1937 planteurs européens et grands planteurs africains.

- Les planteurs européens qui avaient la direction de ce syndicat appuyaient la politique de discrimination du régime basaient ainsi les intérêts des adhérents africains qui firent scission. Les fondateurs du SAA étaient au nombre de 8 : FHB, Joseph ANOMA, Fulgence BROU, Gabriel DADIE, Djibril DIABY, Georges KASSI, Kouamé N'GUESSAN, Amadou Lamine TOURE.

Il comptait à sa création 1600 adhérents atteignant rapidement le chiffre de 20 000 membres soit la quasi-totalité des planteurs possédants deux hectares de caféiers et trois hectares de cacaoyers. Il était dirigé par un comité central de 7 membres d'abord présidé par FHB puis de Joseph ANOMA ; 14 délégués régionaux en assuraient la présence du syndicat dans toute la CI. Avec la création du PDCI, Le SAA devint l'organisation économique chargée de transmettre les masses rurales les positions de l'organisation politique.

- **Les syndicats employés**

Le syndicat ouvrier connu un véritable essor avec le décret du 07 août 1944 autorisant les syndicats en application d'une recommandation de la conférence de Brazza avec la promulgation du code de travail en 1952, le syndicalisme se consolida et se développa. Dès le début, le syndicat des travailleurs africains se rattachait au grand central syndical français qui était la confédération générale du travail d'obédience marxiste et la confédération française des travailleurs chrétiens.

Cette affiliation entraîna la division du syndicalisme ouvrier africain et son alignement sur le plan de l'idéologie et de l'organisation.

- **Les principaux syndicats ouvriers en CI**

Les syndicats ivoiriens se trouvaient en une union locale des syndicats CFTC et en 28 syndicats indépendants.

- Union locale des syndicats confédérés (21 octobre 1944). Elle regroupait 6292 adhérents répartis dans 7 syndicats du secteur privé et 3 du secteur public. Elle était de loin la mieux organisée et la plus compatible des organisations syndicales. Jusqu'en 1950 elle était étroitement liée au PDCI-RDA qui était lui-même apparenté au parti communiste français.
- L'union des syndicats CFTC (20 avril 1945) avec 3 syndicats du secteur privé et 6 du secteur public. Elle ne rassemblait que 2751 adhérents. La section la plus active était le syndicat des employés africains du commerce de l'industrie des banques et des assurances de la CI.

Malgré le soutien de la CFTC métropolitaine, la section ivoirienne ne prit jamais de l'ampleur parce qu'elle avait contre elle en plus de la puissance de la CGT l'opposition du patronat et celle du parti dominant le PDCI.

- **Les syndicats indépendants**

Ils n'avaient aucune affiliation à une union locale ou à une centrale syndicale métropolitaine. Les plus importants ont été le syndicat des cheminiers africains de la régie Abidjan-Niger qui était le plus puissant, il rassemblait la quasi-totalité de 5000 cheminiers. Les autres syndicats influents rassemblaient les fonctionnaires. Ainsi les enseignants africains militaient dans le syndicat du personnel enseignant de la CI dirigé par Djibo Sounkalo, Eyenzou Gnanoran et Bernard Sangaré. Le corps médical avait pour syndicat le syndicat professionnel des médecins –pharmaciens, sages-femmes africains de la CI dirigé par Hubert Barlet et Tanon Mangoua.

I-LA LUTTE ANTICOLONIALISTE 1944-1950

Elle prit la forme d'une action politique multiforme et organisée à l'échelle de la CI et de l'Afrique noire française. Elle cristallisa l'idée nouvelle et suscita un dynamisme social qui entraîna la revendication d'une autonomie politique.

A-LES ELECTIONS ET L'ACTION DES ELUS

Les ivoiriens se servirent de leur bulletin de vote pour élire les hommes politiques de leur choix et exprimer leur protestation contre la colonisation et ses excès.

La 1^{ère} élection après la guerre fut celle de la commission municipale de la ville d'Abidjan, elle a lieu le 26 août 1947, FB président du SAA préconisa une liste unique d'Africain excluant des européens. C'est cette liste africaine qui fut tenue, les européens firent campagne pour l'abstention sur les 18 membres de la nouvelle commission municipale, 8 ivoiriens, 6 sénégalais, 2 guinéens et 2 dahoméens.

Cette distribution était le reflet de divers groupes d'Afrique vivant en CI qui s'étaient coalisés contre les colons européens. Cette élection fut donc en 1^{er} banc d'essai de la solidarité des africains et une manifestation du nationalisme naissant. Des élections à la 1^{ère} constituante ne furent que confirmer ce nouvel état des choses, elles eurent lieu, le 1^{er} tour se déroula le 2 octobre 1945 avec forte participation de l'ordre de 80%. La CI devait élire à l'association constituante 2 députés, 1 pour le collège celui des citoyens et un pour le 2^e collège celui des non citoyens (colonisés).

Dans le 1^{er} collège, les candidatures notables étaient celles des anciens gouverneurs Richard BRUNO, François RESTE, le lieutenant-colonel SCHOCK et le médecin Auguste DENISE (père antillais-français, mère Baoulé).

Dans le 2nd collège, 14 candidats étaient en liste. Les plus notables FB soutenus par le SAA, l'union des originaires des 6 cercles de l'Ouest et un groupe de sénégalais ; Kouamé Benzème soutenue par le CAPACI. Mais le véritable concurrent de HB était le baboua Naba appelé Tenga Ouédraogo candidat de la haute CI.

Le 1^{er} tour, HB était en tête dans le second collège mais en principe élu, parce qu'il refusait de battre campagne pour RESTE qui était en ballotage, l'administration coloniale invalide son élection. Il fallut recourir à un 2^e tour d'élection à l'issue duquel Reste et HB furent élus

respectivement dans le 1^{er} et dans le 2nd collège. Cette élection révéla la maturité et la solidarité des ivoiriens dans la défense de leur intérêt.

Après le rejet du projet de constitution élaborée par la 1^{ère} constituante, il fallut donc réélire une nouvelle constituante le 1^{er}.

Dans le 2nd collège HB, auréolé (couronné) du prestige de la loi abolissant le travail forcé soutenu par le PDCI fut réélu avec une majorité écrasante dans le 1^{er} collège. Le lieutenant-colonel SCHOCK qui fit campagne pour le rétablissement du travail forcé l'emporta sur Reste. Les autres élections notamment celle à l'Assemblée du 10 novembre 1946, au conseil général du 15 décembre 1946 fut remporté par les listes du RDA.

En dépit des restrictions du droit de vote des pressions et manœuvres de l'administration coloniale, les ivoiriens avaient plébiscité les candidats de leur choix. Ces élections révélaient ainsi leur maturité politique et de leur opposition au colonialisme. Elles consacraient l'ascension irrésistible d'un leader envergure nouvelle FHB ; elles furent donc à la fois un révélateur et un catalyseur de nationalisme ivoirien que le PDCI prit en charge.

B-ACTION DES ELUS

L'action des élus s'exprima dans les assemblées métropolitaines et dans les associations locales.

Dans les assemblées métropolitaines, l'action des élus ivoiriens fut inséparable de celle des élus de l'Afrique noire visant la promotion économique, sociale et politique de l'Afrique. Peu nombreux pour constituer eux-mêmes des groupes parlementaires, ses élus s'apparentèrent au grand groupe des partis politiques français. Les élus du RDA étaient ainsi apparentés à l'union Républicaine progressiste (URP) apparentée au parti communiste français. Après 1950, ils furent partis de l'union démocratique et socialiste de la résistance de René Pleven et François Mitterrand.

Pendant la 1^{ère} législature (1946-1951), des élus du RDA proposa 26 projets de résolution, 5 projets de lois et présentèrent 7 rapports.

La loi qui eut le plus grand retentissement fut celle relative à la suppression du travail forcé dans les territoires d'Outre-Mer proposé par FHB la loi fut votée sans débat le 5 avril 1946 et promulgué le 11 avril. Dans les assemblées locales, grand conseil de l'AOF conseil général de la CI, les élus se prononcèrent par la diminution des échanges fiscaux imposés aux indigènes pour la limitation des concessions domaniales pour les projets de développement économique et social.

B-L'ACTION DE MASSE

1- Lutttes ouvrières et paysannes

Les lutttes ouvrières les plus notables furent la grève des cheminots de l'AOF et la grève générale pour le code du Travail d'Outre-Mer.

- La grève de cheminots de l'AOF se déroula du 10 octobre 1947 au 16 mars 1948, elle s'acheva plutôt en CI en janvier 1948 en raison de l'action énergique de l'administration

coloniale sous la férule de Péchoux. Le soutien du RDA, la poursuite de la grève dans les autres territoires permirent aux cheminots africains et Europe fut instauré, une augmentation de 20% des salaires obtenus, le droit au changement à certains agents. Le pouvoir colonial se rattrapa en augmentant les tarifs ferroviaires pour compenser les avantages arrachés par la lutte des cheminots. Mais le fait essentiel fut l'irruption massive du monde ouvrier dans le combat anticolonialiste. Les travailleurs reprirent la lutte pour l'instauration d'un code de travail d'Outre-Mer pour permettre le vote rapide du code du travail, retardé par les manœuvres dilatoires des milieux coloniaux une grève générale surgit dans toute l'AOF fut déclenchée le 03 novembre 1952.

La loi instituant le code du travail fut promulgué le 15 décembre 1952. Elle reconnaît entre autre disposition l'égalité entre travailleurs africains et européens et la semaine des 40 heures. Alors que les syndicats ouvriers maintenaient dans les villes la pression coloniale, le SAA menait dans les campagnes la lutte pour la liberté du travail et la défense du pouvoir d'achat des paysans.

Dès sa création, le SAA proposa la suppression des recrutements forcés, le relèvement des salaires des manœuvres agricoles de 350 à 20 f/jr et un système de métayage comme celui pratiqué par les planteurs africains de la Gold Coast voisine, accorda aux métayers 1/3 de la valeur de la récolte du café et 2/5 de la valeur de la récolte de cacao. Ces propositions suscitent une vue hostile de la part des planteurs européens, les africains tentaient seuls les grands chefs traditionnels tel que Moro Naba et le chef des Sénoufo Gon Coulibaly grand pourvoyeur de main d'œuvre.

Le succès de la mobilisation des masses par le RDA entraîna une sévère répression du pouvoir colonial encore mal réuni des émeutes de Sétif et Guelma en Algérie, de la lutte du Viet Minh et de l'insurrection malgache de 1947. Pour éviter que la "contagion" ne s'étende en Afrique Noire, on s'employa à briser le RDA en CI. De là, la sévère répression menée sous la direction de Péchoux (1948-1952) qui se traduisit par des incidents sanglants de 1949 à 1951.

2- La répression coloniale

La répression coloniale n'était donc pas le fait du hasard, elle devait briser la lutte des africains ; elle s'inscrivait dans la logique du pouvoir colonial et dans un contexte mondial de guerre froide (1947) entre le bloc occidental et le bloc socialiste. Les faits marquants de la répression coloniale en CI se situaient dans les années 1949 et 1950.

Les 1^{ers} incidents violents eurent pour théâtre la boucle du cacao en janvier 1949. Tous les paysans luttèrent contre la baisse du cacao ; les délégués régionaux du SAA et obligea les planteurs à livrer leur production de mercenaires Syriens qui se livrent à des pillages et à des déprédations des villages.

D'autres incidents également à Bondoukou, Abengourou, Dabou, Agboville et Bouaké. Mais les échos les plus lourds de conséquences se déroulent à Abidjan-Treichville le 06 juin 1949 ; ils eurent pour cause immédiate le 2nd congrès du RDA (janvier 1949), et l'action d'un ancien élu du RDA Etienne Djauman.

Le 2^e congrès du RDA réaffirma les principes anticolonialistes du mouvement dans le maintien sur le plan parlementaire de l'apparement en parti communiste français. Cette liaison entre le RDA et le PCI servi donc e prétexte à l'administration coloniale d'aggraver la répression.

C'est également cette alliance avec les communistes qui provoqua la démission du PDCI-RDA de Etienne Djauman, démission qui fut à l'origine directe de l'émeute du 6 février 1949.

En effet l'ancien élu du PDCI-RDA voulu expliquer les raisons de sa mission ; présente le nouveau parti qu'il venait de créer (bloc éburnéen) mais surtout jeter le discrédit sur le PDCI-RDA et ses dirigeants.

Une 1^{ere} réunion convoquée le 30 janvier 1949 fut boycotter par les militants du PDCI-RDA, une 2^{nde} réunion le 06 février 1949 dégénéra en affrontement violents entre militant du PDCI-RDA et partisans de Djauman soutenus en la circonstance par les militants des centres partis ivoiriens notamment ceux du parti progressiste. Le bilan des affrontements était d'un tiré, plusieurs blessés et dégâts matériels. La justice coloniale fut aussitôt saisie et les poursuites engagées entre les membres du PDCI-RDA ; 30 responsables de ce parti parmi lesquels 8 membres du comité directe furent arrêté (Bernard Dadié, Mathieu Ekra, Lama Camara, JB Mockey, Albert Pareisso, Philipe Vieyra, Jacob Williams et SéryKoré) leur procès s'ouvrit le 11 mars 1950 à Grand-Bassam, le verdict sévère fut rendu, 16 condamnation de 6 mois à 5 ans de prison et 5 de 3 à 8 mois. La révision fut demandée aussitôt. Leur 2nd procès s'ouvrit en avril 1951 ; le verdict fut plus clément, 4 inculpés furent acquittés, les autres à des peines de 6 mois à 2 ans, tous les condamnés seront amnistiés en mars 1952. Les condamnés vécurent 3 années de détention à la prison de Grand-Bassam. Ces années furent également une instance de résistance et de protestations ; une série d'action de masse fut entreprises pour soutenir la grève de la faim des prisonniers du 12 au 27 décembre 1949. Les femmes convoquaient une pétition au gouverneur et surtout organisaient une imposante marche sur la prison de Bassam le 24 décembre 1949.

Outre cette action, une grève des achats fut organisée avec succès du 15 décembre au 15 janvier 1950. Enfin une campagne internationale cote la répression en CI fut menée avec le soutien du PCI et les organisations démocratiques.

La riposte massive des militants du PDCI-RDA traduisait la remise en question globale du pouvoir colonial, elle entraine d'autres incidents sanglants en 1950, les plus grands eurent pour théâtre les villes de Bouaflé, Dimbokro et Séguéla.

A Bouaflé comme dans les autres localités, le PDCI demanda à ces militants de boycotter le commerce colonial et de s'opposer aux provocations des partis adverses. C'est ainsi que les militants de la Sous-section de Bouaflé avec à leur tête le SG ZORO BITRA affrontèrent le 21 janvier 1950 le commerçant Sékou Baradji qui s'opposait aux militants qui boycottait.

La manifestation s'acheva tragiquement. La troupe du bataillon autonome de CI tira sur la foule tuant 3 personnes et plusieurs blessés.

Prenant prétexte de 9 incidents la justice coloniale lança un mandat d'arrêt contre le député HB. Mesurant toutes les conséquences possibles de cet acte des une colonie ivoirienne de la situation quasi insurrectionnelle, elle renonça finalement aux poursuites contre le chef du PDCI-RDA.

Cependant un autre élu, le sénateur Biaka BODA périt dans la tourmente ; selon l'hypothèse la plus plausible, admissible, il avait été exécuté par une patrouille de soldat des bataillons autonomes de CI. Une autre fusillade qui fut plusieurs victimes éclata le 30 janvier 1950 ; une foule de 3000 militants du PDCI-RDA manifestait pour la libération de Samba Ambroise. Comme à Bouaflé on tira dans la foule (13 morts). Enfin les incidents sanglants auront pour cause le revirement politique de Sékou Sanogo qui abandonna le RDA pour créer l'Entente des Indépendants. Ces partisans et les militants du PDCI-RDA s'affrontaient au marché de Séguéla le 3 février 1950 ; 6 militants du RDA furent arrêtés, les forces de police tirèrent sur les militants du PDCI qui réclamaient leur libération (3 morts, 12 blessés). D'autres affrontements se produisent ii et là dans le pays.

CONCLUSION

La répression des années 40 et 50 se solda par une cinquantaine de morts tous ivoiriens et environ 5000 arrestations. Hormis le Cameroun, la CI fut le pays qui paya la plus lourde tribu pour sa libération. Mais le PDCI-RDA résista à la répression et reprit l'initiative en se désappariant du parti communiste français ; c'est là un tournant dans l'histoire politique ivoirienne avant 1960.

LECON IV : L'ACCESSION DE LA COTE D'IVOIRE A L'INDEPENDANCE

La période de 1950 à 1960 correspond à une vie politique intense dont les acteurs et les événements ont marquée de façon durable la naissance de la jeune nation ivoirienne façonnée par la lutte anticoloniale des années 40.

Le processus de décolonisation s'accéléra à partir de 1950. La loi cadre introduisit un régime d'autonomie dans les colonies d'Afrique Noire. A peine appliquée cette loi était déjà dépassée dans l'évolution des mentalités.

Le changement politique en France avec le retour au pouvoir en 1958 de De Gaulle donna une intensité nouvelle au débat sur l'indépendance. Après le référendum du 28 septembre 1958 sur la communauté franco Afrique, l'indépendance, ne fut qu'une question d'heure.

Le mouvement d'émancipation en Côte d'Ivoire est dominé par la personnalité de F.H.B. C'est lui qui obtiendra la revalorisation des prix des produits agricoles (café – cacao) grâce à son article “ on nous a trop volés”. La conférence de Brazzaville (1944) et la fin de la 2^e guerre Mondiale vont jouer un rôle détonateur dans l'histoire des mouvements d'émancipation en Afrique noire. Après le non guinéen du référendum du 28 septembre 58 sur la communauté Franco – Africain, l'indépendance ne fut qu'une question de mois pour les autres colonies africaines. La Côte d'Ivoire accède le 07 août 1960 cette lutte émancipatrice en Côte d'Ivoire est caractérisé par 3 phases.

I/ L'ESPOIR 1944-1947

Du 30 janvier au 08 février 1944 se tient à Brazzaville une conférence regroupant tous les hauts fonctionnaires coloniaux sous la présidence du Général De Gaulle et les notables évolués.

A cette conférence, des promesses ont été faites en vue d'améliorer les conditions de vie dans les colonies.

- Suppression du travail forcé
- Large représentation des indigènes dans les assemblées politiques française
- Accès des indigènes à tous les emplois
- Développement de l'instruction

A cette conférence, il n'a jamais été question d'indépendance. Cependant l'espoir naît parmi les élites locales. En Côte d'Ivoire le gouverneur André Latrille depuis 43, tente d'appliquer les résolutions de Brazzaville mais il rencontre l'opposition des colons.

Il Favorise la création d'un syndicat de planteurs africains le 10 juillet 1944 présidé par H.B. Ce syndicat réclame que la main –d'œuvre ne soit pas réservée uniquement par les colons.

- La suppression des intermédiaires entre planteurs et grossistes
- L'augmentation des prix des produits agricoles. Les 18 août 1945 H.B est élu à l'Assemblée constituante française et obtient la suppression du travail forcé le 11 avril 1946. Le 18 avril 1946, l'on assiste à la naissance du PDCI. A cette même année les partis d'Afrique francophone fusionnent pour donner naissance à un parti unique ; RDA présidé par H.B. Du 18 au 21 octobre 1946, il y a eu la réunion des élus à Bamako où ils définissent le cadre de la lutte revendicatrice dont le but ultime était la libération de l'Afrique de l'impérialisme.

II-LA LUTTE 1947- 1950

Fin 1948 l'on assiste à l'arrivée de Péchoux en remplacement de Latrille pour casser le RDA jugé dangereux par l'administrateur coloniale. Celui-ci va alors s'employer à exploiter les incidents qui éclatent le 06 février 1949 à Treichville avec l'arrestation et l'emprisonnement des dirigeants du **PDCI-RDA. JB MOCKEY, WILLIAM JACOB LAMA CAMARA, SERY CORE, BERNARD DADIE etc....** Ces arrestations vont engendrer la réaction de la part des militants par :

- Le boycott des produits européens, la grève de la faim du 12/ au 27 décembre 1949 de ces personnes. C'est dans ce contexte que se situe la marche des femmes sur Bassam, les actes de répression notamment celui de Bouaflé, Daloa (50 blessés et 13morts du côté RDA). A ceci, il faut ajouter la tentative d'arrestation du député H.B à Yamoussoukro, l'assassinat de Victor Biaka Boda. Toutes les réunions du RDA furent interdites en CI.
- Pour la lutte émancipatrice, d'autres partis politiques ont vu le jour : PPCI ; Parti Progressiste de CI, BDE : Bloc Démocratique Eburnéen.

I-LA COLLABORATION 1950-1960

Le RDA avait (pendant 5 ans) combattu l'administrateur coloniale appelant ses militants à refuser les ordres de ses représentants. Il fallait maintenant persuader les militants d'adhérer à la politique de collaboration. Des concessions de part et d'autre permirent de traduire progressivement dans les faits la politique de collaboration. En 1951, le PDCI-RDA changea

d'allié avec l'arrivée de François Mitterrand comme ministre d'outre-mer. Celui-ci propose à HB de s'apparenter à l'UDSR-RDA (union démocratique & socialiste de la résistance du RDA) les points marquant de cette période sont :

-La loi cadre (loi Gaston Defferre) est votée le 23 juin 1956 accordant l'autonomie interne aux territoires français. HB entre dans le gouvernement Français comme ministre délégué du conseil du gouvernement dans le gouvernement formé par GUY MOLLET formé le 1^{er} février 1956 au 13 juin 1957 ; ministre d'état du gouvernement Maurice BOURGES-MAUNORY du 13 juin au 6 novembre 1957.

-1958 : Le Général De Gaulle arrive au pouvoir et propose la communauté française ce que refuse la Guinée de Sékou Touré devenant ainsi indépendante le 28 septembre 1958. Le PDCI qui voulait une évolution progressive de la CI vers l'indépendance vote le OUI sur la communauté.

-Le 30 avril 1959, HB est nommé 1^{er} ministre de la CI. Les tensions entre les dirigeants africains et De Gaulle à cause de l'indépendance de la Guinée provoquent l'éclatement de la communauté. Le 07 août 1960, la Côte-d'Ivoire devient indépendante avec un seul parti le PDCI –RDA et HB président. Le 29 septembre 1960, elle est admise à l'ONU.

CONCLUSION

L'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance a été l'œuvre de président Félix Houphouët Boigny qui a véritablement marqué l'histoire de la Côte d'Ivoire. Grâce à ce grand homme politique, grand stratège, après plusieurs phases importantes, la CI accède à la souveraineté le 07 août 1960.